
communauté
360 aude

Coordination 360

- Plateforme téléphonique numéro vert gratuit
- Présent dans chaque département
- Ouvert du lundi au vendredi sauf jours fériés
- 9h00-12h00-14h-17h00

0 800 360 360 Service & appel gratuits

ORIGINE

- Inscrite dans la stratégie nationale **Conférence Nationale du Handicap** du 11 février 2020
- Déploiement accéléré lors de la crise du COVID19
- Dans le but de structurer un réseau de professionnels pour soutenir les parcours de vie des personnes en situation de handicap, en évitant les ruptures de parcours et en garantissant une réponse adaptée et rapide à leurs besoins.
- En associant les services et dispositifs de droit commun

Public concerné

- Toutes personnes en situation de handicap avec ou sans notification MDPH
- Tout âge et tous types de handicap
- Aidants familiaux
- Professionnels

Pourquoi 360 ?

- Parce que la Communauté 360 peut intervenir sur tous les aspects de la vie
 - emploi
 - scolarité
 - santé
 - répit
 - transport
 - loisirs
 - Liste non exhaustive

Fonctionnement et dynamique collective

- Financée par l'ARS
- Portée administrativement par APF France handicap
- Constituée de membres cœurs

Les Communauté 360, sont constituées de membres cœurs qui se regroupent pour ensemble, proposer des solutions adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Leur force réside dans la complémentarité des rôles et la coordination renforcée entre tous les acteurs.

Une porte d'entrée unique

Le numéro vert 0 800 360 360 permet d'accéder à l'ensemble des ressources du réseau, sans que la personne ait à se déplacer ou à multiplier les interlocuteurs.

Principe d'inconditionnalité

Aucune situation n'est laissée sans réponse ; les membres s'engagent à lever collectivement les freins (administratifs, financiers, organisationnels).

Démarche d' « aller vers »

Les équipes se déplacent si nécessaire pour rencontrer les personnes isolées ou en difficulté, afin d'anticiper les risques de rupture de parcours.

Autodétermination

Les solutions sont coconstruites avec la personne et son environnement, dans le respect de leurs choix et de leur projet de vie.

Les missions de la Communauté 360

- Apporter une réponse inconditionnelle et de proximité
- Eviter les ruptures de parcours
- Mettre en lien les acteurs du territoire quelque soit le champs d'action
- Faciliter l'accès aux droits
- Soutenir les aidants

Le rôle de la Communauté 360

- Observatoire
- Transformation de l'offre
- Réparage en favorisant l'aller vers

3 niveaux d'intervention

- Selon la situation, 3 niveaux d'intervention ont été définis au sein de la Com 360.

Niveau 1

Ecoute téléphonique (conseiller en parcours)

- Accueil
- Ecoute
- Identification des besoins
- Orientation et mise en lien avec les partenaires concernés

Niveau 2

Approfondissement de la situation (Conseiller en parcours et coordinateur)

- Entretien possible avec la personne, mobilisation des acteurs de la MDPH, des professionnels et toutes autres ressources nécessaires à la recherche d'une solution adaptée.

Niveau 3

Réponse aux demandes dites « complexes »

- Sollicitation de tous les partenaires pour engager une réflexion commune
- Coordination de l'ensemble des acteurs pour apporter une réponse cohérente et adaptée, et si nécessaire innovante au parcours de vie et besoins de la personne.
- Mise en œuvre de la réponse après accord de la personne.



Merci de votre attention